## LES ARTS - LES ARTS - LES ARTS

## ANDRÉ MINAUX peintre de la simplicité

NDRÉ MINAUX expose ses peintures à la galerie Bernier, 15, avenue les nus avec la même simplicité, la de Messine ; c'est une exposition qui, par sa simplicité, par sa santé, pare, même vie, la même sensibilité. Sa granla force qui s'en dégage, exerce une vertu tonique. Par le sujet commes par la façon dont il est traité c'est, si l'on veut, un éloge de la simplicité, une simplicité sans aucun artifice. C'est un village d'Ille-de-France. Un toit et quatre

murs, voilà pour les maisons, et quelques, arbres autour. On se sent loin de tout, du bruit de la ville et de ses compéti-tions. Minaux est arrivé là avec un cœur pur, et comme disait Mirbeau de Claude Monet : « l'âme forte et les reins solides. » Il était chargé du besoin de peindre, d'exprimer ce qu'il voyait, ce qu'il sentait, sans rien y ajouter, d'exprimer la bouffée d'air pur qui l'accueillait dans ce village.

Minaux n'a pas souvent montré sa peinture. Il a eu le Prix de la Critique en 1949 ; il a réuni ses toiles une fois en 1951 à la galerie Bernier, là où il les montre aujourd'hui. Il s'est passionné pour la litho au point que ceux qui ne le connaissaient pas bien pensaient qu'il délaissait la peinture. Il n'en était rien. Tout en devenant un des meilleurs parmi les jeunes lithographes, il a consacré beaucoup de temps à la peinture. Il travaille très lentement mais sûrement.

André Minaux a trouvé dans ce village d'Ile-de-France ce qui lui convenait. Il sait en exprimer la simplicité, sans tomber dans l'austérité et la sécheresse. Ses toiles, aussi dépouillées qu'elles soient, sont animées d'une vie intense et pénétrante. Grand chasseur, il a parcouru tout le pays, il est entré ainsi dans l'intimité de la nature. Il y a, autour du village, des bois, et Minaux, à force de fréquenter les arbres, de les confronter, de les peindre, a fini par les connaître bien. Il a rencontré aussi ce qui lui a servi de thème pour ses natures mortes, très savoureuses, des

canards, des sarcelles, et aussi des champignons poussés dans la forêt, puis, dans la maison même, il a décou vert comment les objets assemblés peu vent avoir de sens, de vie robuste.

Dans la maison aussi, il situe des nus c'est pour lui un thème nouveau. Il peint

de figure assise dans l'intimité de la maison est une pièce remarquable, très poussée quant à la forme, d'un dessin

André Minaux est un peintre réaliste de la jeune génération qui, peutêtre, ouvre des horizons nouveaux à la peinture par sa simplicité même et un charme aussi où l'on sent confusément passer le souvenir de Bonnard.

André Warnod.



André MINAUX. - Femme devant la fenêtre

#### PETIT COURRIER

· L'exposition retrospective Eugène Verdeau sera inaugurée aujourd'hui, de 16 à 19 heures, à la galerie Apolio, 67, rue de Maubeuge.

Les artistes (peintres, soulpteurs, graveurs, décorateurs, architectes) souhaitant obtenir une bourse de voyage de l'Etat doivent faire acte de oandidature avant le 28 mai (53, rue Saint-Dominique) et déposer les œu-vres avant le 5 juin (2, rue de la Manutention).

# TIQUES ET QUESTIONS SOCI La

## Régime complémentaire de retraites signé aujourd'hui

A UJOURD'HUI doit être signé entre les dirigeants du Conseil national du patronat français, de la C.F.T.C. et de F.O., un texte instituant un régime complémentaire de retraite pour les travailleurs du commerce et de l'industrie.

Plus de six mois de négociations, conduites des deux côtés avec

la volonté d'aboutir, conduisent à cette création de l'Union nationale des institutions de retraites des salariés, nouvel exemple de col-laboration en un domaine où l'ini-tiative particulière déclenche fina-lement un mouvement général plus solide et plus efficace. Nul ne

songe, en effet, à nier que les accords Renault, ceux de Saint-Nazaire, d'autres encore, ont été de féconds exemples. Les employeurs comme les salariés ont pu leur reprocher de s'appliquer à une masse de travailleurs démographiquement « jeunes », ce qui les rendait impossibles à généraliser. Aussi ont-ils pris d'extrêmes précautions pour établir un système qui ne devrait pas subir les à-coups économiques.

Sous réserve qu'ils ne relèvent

Sous réserve qu'ils ne relèvent pas déjà du régime complémen-taire des cadres, ou de celui des chefs de maîtrise et assimilés de l'industrie des métaux, les entre-prises, en accord avec leur personpourront adhérer à cette nel. union.

Le régime, dont la cotisation se-ra fixée entre 2,5 et 4 % du sa-laire, sera financé par une double cotisation patronale et ouvrière ré-partie pour 60 % à la charge de l'employeur et 40 % à celle du

Système de retraite par réparti-tion, les droits des participants étant traduits en points de retraite

étant traduits en points de retraite accumulés au cours de la carrière; la gestion de l'U.N.I.R.S. sera paritaire et confiée sur le plan financier à des compagnies d'assurances ou à la Caisse des dépôts.

Dans l'immédiat, ce système doit apporter aux salariés qui bénéficient par la Sécurité sociale d'une retraite de 40 % du plafond des salaires soumis à cotisation, une majoration de 20 % des salaires réels.

La signature de cet accord est un événement important pour les travailleurs âgés, ou ceux qui le seront bientôt. On y relèvera aussi avec satisfaction les heureux ef-fets d'un climat social fondé sur la compréhension.

François Mennelet.

CONTRE LE PROJET D'I GAZIER

### COMITÉ **DE GRÉVE** DES MEDECINS

#### constitué dans la région parisienne

diverses organisations de Les diverses organisations de médecine de la région parisienne, Conseil de l'ordre et chambre syndicale en tête, ont décidé en commun la création d'un comité de grève « dans le souci majeur, déclarent-elles, de ne pas abandonner la population mais aussi de protéger leur liberté et leur dignité ». Elles estiment, dans un communiqué publié hier, que le projet.

miqué publié hier, que le projet.
Gazier est « absolument impropre
à donner satisfaction aux malades
et aux médecins de la région pa-

risienne .

Mais, déclare ce texte, « solidaires de l'ensemble du corps médical français, elles affirment la nécessité de dispositions spéciales cessité de dispositions spéciales s'appliquant aux grandes agglomérations >.

Ces organismes, en rappelant leur souhait d'un remboursement effectif et immédiat à 80 % des frais médicaux des assurés so-ciaux, rappellent que cette réali-sation serait rendue possible par un accord librement consenti entre médecins et caisses, à la condition que l'en tienne compte de l'avis des médecins dans la gestion de la Sécurité sociale.

### NOUVELLES BRÈVES

- non inscrits (ex-poujadistes), qui s'était engagés pour une durée de six mois en Algérie, viennent d'être démobilisés.
- ♦ On apprend que, dans le départe-ment de la Seine, le contrôle exercé avant les èlections législatives du 2 janvier 1956 sur les listes électorales a permis la radiation de 40.987 ins-criptions irrégulières.

#### Les Indépendants au Gouvernement: « RENONCEZ AUX **EXPEDIENTS** »

Le comité directeur du Centres national des indépendants a ap-prouvé, hier, à l'unanimité, la dé-claration faite à Alger par M. Roger Duchet

claration faite à Alger par M. Roger Duchet.

La politique gouvernementale, dit son communiqué, est marquéei de contradictions, de faiblesse et d'imprudences. L'action courageuse de Robert Lacoste en Algérie ne s'accompagne pas à Paris de la politique de salut national qui sauverait nos ressources africaines, notre niveau de vie, notre action de grande nation moderne.

L'expérience socialiste qui se poursuit depuis seize mois nous sonduit une fois de plus à une aggravation financière. Dans le même temps qu'il sacrifie des investissements et qu'il demande des impôts massifs, le gouvernement dépose divers projets de socialisation qui comptent chacun des dizaines de milliards. Or une mauvaise politique financière est une catastrophe pour l'Algérie ellemême. La sauvegarde de la monnaie et le maintien de l'activité éconocatastropne pour l'Algerie elle-mê-me. La sauvegarde de la monnaie et le maintien de l'activité écono-mique exigent une remise en ordre fondamentale. Les indépendants de-mandent que le gouvernement re-nonce aux expédients et aux mesu-res, inefficaces, et propose les res inefficaces et propose les moyens propres à réorganiser nos finances extérieures, à redresser la tituation de la trésorerie et à assu-rer la défense du franc. >

Les économies

las dénonces militaires

'IM la popu un non venue gion p Le v

gion p ment la prov quel il face de d'aillet France turel dent d

1945, mogr nées prem imm logiq loge con bli m v c

dan C'es

com pref prin cris pari car de s vinc vers

secou AN

II a parler les pr région sans-lo d'abor effet,